

# LES ACTEURS DE LA TRANSITION JUSTE

## N°1 INTÉGRER LES TRAVAILLEURS DANS LES CADRES D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT

*Ce document a été réalisé en collaboration avec l'ORSE – l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises, organisation multi-parties prenantes qui accompagne les stratégies RSE dans les entreprises.*

La notion de «Transition Juste» découle de la conviction qu'une transition vers une économie plus sobre en carbone et durable doit être menée de manière équitable pour toutes les parties prenantes: travailleurs, consommateurs, communautés locales et société dans son ensemble. Dans cette optique, fournir des emplois décents et de qualité aux travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement des entreprises sera absolument essentiel si nous voulons réussir une transition juste. À cet égard, le secteur privé, et plus particulièrement le secteur financier, a également un rôle fondamental à jouer pour assurer une transition juste entre les secteurs et les industries.

Ce document est le premier d'une série «Les acteurs de la Transition juste», qui vise à évaluer les moyens par lesquels les acteurs financiers peuvent mieux intégrer la dimension des travailleurs dans leurs stratégies, atténuer les risques associés à la transition et maximiser les opportunités qu'elle peut apporter. Trois domaines d'action ont été identifiés: l'intégration d'indicateurs liés à la gestion de carrière et au dialogue social dans les cadres d'investissement et de financement, un engagement continu auprès des entreprises sur des thèmes liés à l'inclusion sociale et à l'emploi, et le développement d'instruments innovants de Transition Juste à travers différentes classes d'actifs. Conformément au plan d'action pour une Transition Juste établie par Finance for Tomorrow, ses membres se sont engagés à rendre ces développements possibles en soutenant l'émergence de méthodologies et d'indicateurs de Transition Juste, en encourageant les politiques d'engagement et le développement d'initiatives multipartites, ainsi qu'en promouvant l'innovation financière.

Le secteur financier reconnaît progressivement que des changements socio-économiques larges et profonds se produiront dans le cadre d'une transition vers une économie sobre en carbone. Ces évolutions comprennent la restructuration du secteur, la perte et la transformation d'emplois, les impacts sur la fiscalité et la redistribution, l'augmentation des prix, entre autres. En outre, ces développements se produisent dans un contexte social déjà difficile, caractérisé par des niveaux croissants d'inégalités, une baisse du niveau de vie de la classe moyenne et une polarisation au sein du marché du travail.<sup>1</sup>

**Le concept de «Transition Juste»** vise précisément à aborder cette question. L'Organisation internationale du travail (OIT) définit la Transition Juste comme une stratégie visant à atténuer les conséquences sociales négatives de la transition vers des modèles économiques durables et à maximiser les aspects positifs d'une transition vers une économie sobre en carbone.<sup>2</sup> Le concept est apparu pour la première fois dans les années 1970 aux États-Unis, en réaction aux changements auxquels sont confrontés les syndicats avec l'émergence des premières réglementations environnementales. À l'origine stratégie défensive employée par les secteurs négativement touchés par ces nouvelles lois, elle est progressivement devenue une stratégie proactive qui s'est étendue au-delà des États-Unis. Plus récemment, la Transition Juste a été relancée dans la période qui a précédé l'Accord de Paris, alors que les syndicats travaillaient ardemment pour inclure ce concept dans l'accord sur le climat de 2015. La même année, les objectifs de développement durable de l'ONU ont pris en compte la notion de Transition Juste, notamment à travers l'objectif 8 («Travail décent et croissance économique») et l'Organisation internationale du travail a élaboré un cadre politique pour la Transition Juste.<sup>3 4</sup>

La Transition Juste implique une variété de parties prenantes. Comme indiqué dans le papier de position de *Finance for Tomorrow*, publié en octobre 2020, une transition juste et inclusive doit s'efforcer de parvenir à des modèles économiques durables qui abordent quatre dimensions différentes : les travailleurs, les communautés locales, les consommateurs et la société en général.<sup>5</sup> Premier d'une série de quatre, cet article vise à **aborder les problèmes auxquels**

**sont confrontés les travailleurs des secteurs les plus touchés par les plans de décarbonation.** Cette dimension est cruciale, car la prise en compte des considérations sociales dans la transition écologique sera une condition préalable à cette transition. Le mouvement des «gilets jaunes» en France en est un exemple frappant, les manifestants ayant présenté leurs revendications comme une réaction sociale à la politique climatique du gouvernement. Dans ce contexte, il semble clair que la transition vers une économie bas-carbone et respectueuse de l'environnement doit être pensée de manière à ne pas compromettre les droits fondamentaux des travailleurs, à la fois au sein de la main-d'œuvre de l'entreprise et tout au long de sa chaîne d'approvisionnement.

**L'objectif de cet article est triple :**

1. Comprendre le rôle du secteur financier dans la promotion d'objectifs conformes à la Transition Juste ;
2. Évaluer les approches actuelles utilisées par les investisseurs pour prendre en compte la dimension des travailleurs ;
3. Explorer de nouvelles pistes de travail pour mieux intégrer cette dimension dans les pratiques et stratégies d'investissement.

1 Under Pressure: The Squeezed Middle Class, OECD, 2019 <https://www.oecd.org/social/under-pressure-the-squeezed-middle-class-68gafed1-en.htm>

2 ILO, [https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/publications/WCMS\\_432859/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/publications/WCMS_432859/lang--en/index.htm)

3 UN Sustainable Development Goals, <https://sdgs.un.org/goals/goal8>

4 ILO, [https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/publications/WCMS\\_432859/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/publications/WCMS_432859/lang--en/index.htm)

5 Finance for Tomorrow Position Paper (October 2020) "Making a Just Transition: the Roadmap of the Paris Financial Center"

# 1/ LES TRAVAILLEURS : DES ACTEURS CLÉS DE LA TRANSITION JUSTE

Les travailleurs et les entreprises sont confrontés à **plusieurs défis** résultant de la transition vers des économies plus vertes. Premièrement, la restructuration économique conduit au déplacement de travailleurs et à des pertes d'emplois potentielles, en particulier dans le secteur minier, les énergies fossiles et les industries à forte intensité énergétique. Deuxièmement, la nécessité pour les entreprises et les lieux de travail de s'adapter au changement climatique pour éviter la perte d'actifs et de moyens de subsistance devient de plus en plus pressante.<sup>1</sup>

Néanmoins, la transition environnementale offre également un certain nombre **d'opportunités notables**, dont la première est un potentiel de gains nets d'emploi grâce à des investissements dans des industries écologiquement durables. Selon un rapport de l'OIT, 24 millions de nouveaux emplois seront créés dans le monde d'ici 2030 si des politiques sont mises en œuvre pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris, et notamment si des pratiques durables sont adoptées dans le secteur de l'énergie (évolution du mix énergétique, promotion de l'utilisation des véhicules électriques, amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments).<sup>2</sup> En même temps, il y aura une perte potentielle de 6 millions d'emplois dans les secteurs des combustibles fossiles et des mines, résultant ainsi en un gain net d'emplois de 18 millions. Deuxièmement, l'amélioration de **la qualité de l'emploi et des revenus** résultant de processus plus productifs peut être identifiée comme des conséquences notables de ces changements. Enfin, l'OCDE prévoit que la combinaison de réformes économiques et de politiques climatiques ambitieuses peut **stimuler la croissance économique**. En utilisant un modèle qui tient compte des dommages climatiques évités, un rapport de 2017 prévoit une augmentation de 4,6% de la production à long terme en moyenne dans les pays du G20, par rapport à un scénario où les gouvernements ne prennent aucune mesure.<sup>3</sup> Finalement, **l'objectif sera de créer des emplois décents et de qualité tout au long de la chaîne d'approvisionnement**, tout en améliorant les emplois et les compétences dans les secteurs à forte valeur ajoutée et en améliorant la productivité dans les industries à plus forte intensité de main-d'œuvre.

Dans ce contexte, **quatre domaines d'intervention** peuvent être identifiés pour faciliter une transition juste et inclusive.

## 1. INCLURE LES TRAVAILLEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS DANS LE PROCESSUS DE TRANSITION JUSTE

**Les travailleurs et les syndicats devraient être des parties prenantes clés autour de la table des négociations.** Il est fondamental de parvenir à un consensus social fort sur les objectifs et les voies menant à cette nouvelle économie durable. Le dialogue social doit être transparent et inclure des pratiques de consultation et de co-conception, afin de donner aux travailleurs et à leurs représentants la possibilité d'influencer les décisions à chaque étape du processus. Elle devrait également être menée au niveau territorial, en impliquant les représentants des syndicats locaux, ainsi que les autorités publiques régionales et locales.

Un point important à garder à l'esprit est que les travailleurs et leurs représentants constituent une entité hétérogène : le processus doit donc regrouper différents types d'acteurs et représenter une variété d'intérêts. C'est par exemple une caractéristique clé du mouvement des «gilets jaunes» en France, où coexistent diverses formes de revendications sociales.

## 2. ANTICIPER LE CHANGEMENT GRÂCE À DES INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES

Alors que les économies commencent à se décarboner, la capacité des entreprises à adapter leurs stratégies d'investissement à l'évolution des usages et des opportunités du marché est un sujet que les syndicats surveillent de près. Les domaines d'opportunité les plus importants pour les entreprises comprennent les investissements dans les technologies propres, les bâtiments verts, les énergies renouvelables, la prévention de la pollution et les systèmes d'eau durables.

Un bon exemple d'une telle action est incarné par le constructeur automobile Renault, qui a annoncé la transformation de son usine de Douai dans le Nord de la France en la plus grande usine de voitures électriques d'Europe.<sup>4</sup> Le groupe envisage également de reconvertir son site de Flins en dehors de Paris en centre de recherche et de recyclage, avec l'objectif pour le secteur automobile de toujours réduire les externalités négatives de pollution générées par les moteurs thermiques ou les batteries électriques.

1 UNFCCC Technical Paper (April 2020) "Just Transition of the Workforce, and the Creation of Decent Work and Quality Jobs" <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Just%20transition.pdf>

2 ILO (2018) "World Employment and Social Outlook 2018: Greening with Jobs" [https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS\\_628654/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_628654/lang--en/index.htm)

3 OECD (2017) "Investing in Climate, Investing in Growth" <https://www.oecd.org/environment/cc/g20-climate/synthesis-investing-in-climate-investing-in-growth.pdf>

4 Financial Times (January 2021) "Renault boss hails EV supremacy on road back 'from hell'" <https://www.ft.com/content/9eb36fad-5f00-4240-a5a0-ae957345db9f>

### 3. VEILLER À QUE LES TRAVAILLEURS PUISSENT TROUVER DES EMPLOIS ALTERNATIFS ET AVOIR UN ACCÈS UNIVERSEL À LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Ici, les efforts devraient se concentrer sur les secteurs les plus pertinents pour la durabilité environnementale et la création d'emplois, à savoir l'agriculture, la gestion de l'eau, l'énergie, les transports et les bâtiments. En outre, la priorité devrait être donnée aux régions à faible capacité financière d'investir dans la diversification, afin de favoriser l'activité économique au niveau local. La capacité des entreprises à offrir une formation à leur main-d'œuvre jouera un rôle clé : des programmes de formation locaux et nationaux doivent être développés pour permettre aux travailleurs de s'adapter aux changements de secteur et d'emploi. Les scénarios possibles pour la main-d'œuvre comprennent :

- **Un changement de profession**, demandant des compétences différentes
- **Des professions émergentes**, exigeant une connaissance approfondie de la technologie ;
- **De nouvelles compétences dans tous les métiers**, conduisant à un besoin de formation multidisciplinaire.

### 4. PROTÉGER LES TRAVAILLEURS EN LEUR OFFRANT DES PRESTATIONS SOCIALES LORSQUE LA RÉ-EMBAUCHE N'EST PAS POSSIBLE

Après une restructuration du secteur, et même s'ils ont été formés pour les re-placer, les travailleurs peuvent ne pas être réembauchés. Dans cette situation, il est donc nécessaire de renforcer les dispositifs sociaux. Ces efforts devraient être concentrés dans les régions qui seront rapidement touchées par la décarbonisation à grande échelle et où la protection sociale existante est limitée. La protection sociale comprend les prestations de santé, les allocations de chômage et les régimes de retraite anticipée. D'autres formes de soutien peuvent également être déployées, comme l'aide à la recherche d'emploi, le conseil en santé mentale et la planification financière.

### POURQUOI CETTE DIMENSION DEVRAIT-ELLE ÊTRE IMPORTANTE POUR LES INVESTISSEURS ?

Les travaux académiques et de praticiens ont démontré que **l'intégration de facteurs environnementaux et sociaux dans les stratégies d'investissement améliore considérablement les rendements et réduit la valeur à risque pour les investisseurs.**<sup>1</sup> Le secteur financier a ainsi un rôle clé à jouer dans le financement des activités et des conversions en ligne avec les objectifs de Transition Juste.

**5 motivations pour l'action des investisseurs** peuvent être identifiées:<sup>2</sup>

- 1. Élargir leur prise en compte des risques systémiques** découlant du changement climatique, en incluant des questions telles que l'exclusion sociale et les inégalités ;
- 2. Respecter l'obligation fiduciaire** en tenant compte des intérêts des travailleurs dans les secteurs et régions touchés par la transition ;
- 3. Reconnaître le facteur de valeur matérielle**, car la performance de l'entreprise dépendra de plus en plus du succès de la Transition Juste ;
- 4. Diversifier les opportunités d'investissement à travers les classes d'actifs**, en combinant les objectifs climatiques et sociaux alignés sur les objectifs de la Transition Juste ;
- 5. Contribuer aux objectifs sociétaux**, en particulier le respect des normes internationales du travail et plus largement la réalisation des ODD des Nations Unies, notamment l'objectif 8 « Travail décent et croissance économique ».

La communauté des investisseurs devrait donc intégrer cette dimension de la Transition Juste dans leurs pratiques fondamentales et engager des discussions actives avec les entreprises et les syndicats pour s'assurer que les investissements bas-carbone sont compatibles avec une économie inclusive.

Cependant, **la Transition Juste manque actuellement d'un cadre méthodologique clair**, car il n'y a pas de consensus sur sa définition précise entre les secteurs et les régions. L'absence d'outils techniques peut rendre difficile pour les investisseurs d'intégrer cette dimension dans leurs stratégies d'investissement. Pourtant, **plusieurs approches existantes** peuvent servir de points de départ utiles pour aborder la dimension sociale du changement climatique.

1 PRI & Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment (December 2018) "Climate change and the just transition A guide for investor action" [https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/wp-content/uploads/2018/12/Climate-change-and-the-just-transition\\_Guide-for-investor-action.pdf](https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/wp-content/uploads/2018/12/Climate-change-and-the-just-transition_Guide-for-investor-action.pdf)

2 Ibid.

## 2/ INTÉGRER LES PROBLÈMES DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LES INVESTISSEMENTS ET LES FINANCEMENTS

Les acteurs financiers peuvent adopter plusieurs approches - qui ne s'excluent pas mutuellement - pour prendre en compte la dimension des travailleurs:

**1. Intégrer cette dimension dans les stratégies d'investissement grâce à l'utilisation d'indicateurs extra-financiers intersectoriels** sur le dialogue social et la gestion des carrières;

**2. Conduire une politique d'engagement avec les entreprises à travers un dialogue permanent** pour encourager leur adoption de thèmes sociaux tels que l'emploi et l'inclusion sociale;

**3. Développer des instruments financiers pour rediriger les flux de capitaux** vers des investissements axés sur l'augmentation de la résilience aux impacts sociaux du changement climatique.

### 1. INTÉGRATION D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS: CE QUI EXISTE ET CE QUI RESTE À DÉVELOPPER

Les investisseurs intègrent déjà plusieurs **indicateurs extra-financiers** dans leurs stratégies d'investissement pour évaluer les entreprises sur ce sujet. Nous les avons divisés en quatre grandes catégories:

**1. Le développement des compétences**, pour évaluer les ressources allouées à l'adaptation des compétences et des parcours professionnels des employés;

**2. Les investissements dans les technologies vertes**, en saisissant dans quelle mesure les entreprises anticipent le changement et profitent des opportunités sur les nouveaux marchés;<sup>1</sup>

**3. Le dialogue social** mesurant la représentation des travailleurs dans les négociations de Transition Juste;

**4. La gestion du changement**, pour garantir l'existence d'un filet de sécurité adéquat aux travailleurs touchés par la transition.

Parmi ces indicateurs, **les plus développés semblent être à ce jour:**

#### Développement de compétences

- Heures de formation par salarié et par an
- Part des salariés bénéficiant de programmes de formation
- Budget alloué aux programmes de formation

#### Investissements durables

- Investissements dans des propriétés vertes ou liés à une connexion accrue d'énergie renouvelable au réseau électrique
- Objectifs pour augmenter les investissements dans les technologies propres, les bâtiments verts, les énergies renouvelables, etc.
- Ratio R&D / Ventes

#### Dialogue social

- Pourcentage de la main-d'œuvre représentée par des syndicats ou couverte par une convention collective
- Représentation des employés au niveau du conseil d'administration

#### Gestion du changement

- Création / perte nette d'emplois

Nous avons identifié **d'autres indicateurs essentiels** qui méritent d'être davantage pris en considération par la communauté des investisseurs, afin de mieux évaluer la performance de l'entreprise dans tous les secteurs.

#### Développement de compétences

- Nature de la formation dispensée (obligatoire ou facultative)
- Action de formation spécifique à la transformation du secteur

#### Dialogue social

- Mention de la Transition Juste dans les conventions collectives (anticipation du changement, programmes de formation, etc.)

<sup>1</sup> MSCI provides indices to identify companies that focus on offering products or services that contribute to a more environmentally sustainable economy.

→ Niveaux de salaire (salaire de départ par rapport au salaire minimum du pays)

### Gestion du changement

- Délocalisation d'emplois et / ou plans de licenciement
- Programmes de mobilité interne
- Qualité de l'emploi (CDD vs CDI)

## 2. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT : ENCOURAGER LE DIALOGUE ET LA PROSPECTIVE

Si la consultation et le suivi d'indicateurs constituent une étape essentielle pour les investisseurs, **ils ne suffisent pas à évaluer pleinement l'intégration par une entreprise des enjeux de la Transition Juste**. L'approche adoptée par les acteurs financiers vis-à-vis des entreprises pourrait être enrichie par :

- **Une analyse des différents rapports** régulièrement produits par les entreprises, tels que le reporting extra-financier et le rapport intégré. Les investisseurs doivent saisir les évolutions majeures susceptibles d'affecter le modèle économique et la main-d'œuvre d'une entreprise, et évaluer sa capacité à anticiper ces changements.

- **Dialogue continu avec la direction**. Cela implique d'avoir une compréhension globale :

1. **Des grandes tendances** susceptibles d'influencer le modèle économique de l'entreprise à court, moyen et long terme ;

2. **De l'impact de ces tendances sur les différents métiers** (emplois créés ou perdus, ou dont le contenu est modifié) ;

3. **Des mesures préventives et d'accompagnement** pour faire face à ces problématiques, liées à la formation, aux programmes de mobilité interne ou externe, à la préretraite, aux licenciements, etc.

C'est précisément l'objet de la «**Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**» (GPEC). Il s'agit d'un exercice pluriannuel - à la fois qualitatif et quantitatif - qui vise à caractériser les emplois, la main-d'œuvre et les compétences actuelles d'une organisation, à les projeter à court et moyen terme, à explorer les besoins futurs en emplois et en compétences et à anticiper les écarts, et finalement développer un plan d'action global en termes de formation de la main-d'œuvre et d'affectation des emplois.

Le gouvernement français a mis en place **une politique d'incitation en faveur de la création du GPEC par les entreprises**. Plusieurs lois y font référence, notamment la Loi de programmation pour la cohésion sociale de 2005 qui impose la négociation d'un tel plan dans les entreprises de 300 salariés ou plus. Les partenaires

sociaux se sont également engagés sur cette question, notamment à travers **un accord interprofessionnel national de 2009** relatif au développement des compétences, à la professionnalisation et à la sécurisation des parcours professionnels des travailleurs. Plus récemment, **le projet de loi 2021 «Climat et résilience»** oblige les parties prenantes à porter une attention particulière aux secteurs liés à la transition environnementale dans la négociation du GPEC.

## 3. OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT : UNE GAMME D'OPTIONS À TRAVERS LES CLASSES D'ACTIFS

Enfin, la Transition Juste et, plus spécifiquement, l'impact de la transition environnementale sur les travailleurs, peuvent être intégrés à travers **de nouvelles opportunités d'investissement, couvrant un certain nombre de classes d'actifs**, comme les actions cotées et les obligations, le private equity, l'immobilier et les infrastructures.

À cet égard, **les institutions financières publiques** ont un rôle important à jouer dans le développement de produits financiers reliant les objectifs environnementaux et sociaux afin de mobiliser des capitaux privés. Plus largement, un grand nombre d'acteurs, tels que les autorités locales, les collectivités, les entreprises et les syndicats, peuvent contribuer au **développement de classes d'actifs qui combinent une transition bas carbone avec l'inclusion sociale**.

Voici quelques exemples de classes d'actifs prometteuses :

- **Obligations** : alors que les émetteurs étendent désormais les critères environnementaux pour inclure des facteurs sociaux et de durabilité, les investisseurs devraient cibler les obligations liées à des plans sectoriels ou régionaux de Transition Juste (par exemple, des obligations vertes dont le produit serait destiné à des régions particulièrement touchées).

- **Actions** : les facteurs de Transition Juste peuvent être intégrés dans la conception d'indices. Les investisseurs peuvent également identifier des sociétés cotées axées sur l'élaboration de solutions environnementales dans les régions et secteurs touchés, afin de mieux cibler les plans de Transition Juste.

- **Actifs réels** : les «Responsible Contracting Policies» (RCP) fournissent aux investisseurs un outil pour protéger leurs investissements dans les infrastructures renouvelables et l'immobilier vert. Ils couvrent des questions telles que les salaires et les avantages sociaux équitables, la diversité, la participation syndicale, la formation et les compétences, ainsi que la conformité réglementaire.

## 3/ LA PLACE DE PARIS : PRENDRE LES DEVANTS EN MATIÈRE DE DIALOGUE SOCIAL

*Finance for Tomorrow* a fait de la Transition Juste l'un de ses axes prioritaires, depuis le Climate Finance Day 2019 consacré à ce sujet. Plus concrètement, les membres du Groupe de travail sur la Transition Juste ont déjà identifié des axes de travail clés, conduisant à la création d'une feuille de route détaillée dans notre papier de position. Certaines des missions du groupe de travail comprennent :

- **Travailler sur une méthodologie et des indicateurs** pour intégrer la Transition Juste dans les stratégies de financement et d'investissement, et finalement parvenir à un consensus à l'échelle de l'industrie.
- **Consulter un large éventail de parties prenantes**, à commencer par les principaux représentants syndicaux nationaux et européens, pour adopter une approche régionale et identifier les principaux domaines d'attention.
- **Favoriser un dialogue constructif** avec les entreprises pour intégrer la Transition Juste dans leurs stratégies et mieux anticiper les évolutions des effectifs et de la formation.
- **Fournir un soutien aux autorités municipales** pour développer des véhicules de financement durable orientés vers la Transition Juste.
- **Inciter les principales universités nationales à s'engager dans de la recherche** sur les impacts sociaux et financiers de la transition.

Compte tenu de la multiplicité des parties prenantes impliquées dans la Transition Juste, les investisseurs ne peuvent pas aborder ce sujet seuls. Dans ce contexte, **des stratégies de Place offrent aux investisseurs** des opportunités de se connecter aux initiatives menées aux niveaux local, régional et national. De plus, comme la Transition Juste est une dimension relativement nouvelle du programme des investisseurs sur le

changement climatique, les membres de *Finance for Tomorrow* contribueront à faire connaître ces solutions plus largement aux entreprises, aux autorités locales et aux syndicats. À l'avenir, il sera également important de développer un processus permettant aux investisseurs de tirer des leçons de cette expérience émergente et d'examiner les résultats de l'engagement effectué auprès des entreprises, de l'allocation des capitaux et de la promotion de la Transition Juste auprès des décideurs politiques.

En tant que propriétaires et gestionnaires d'actifs, les investisseurs peuvent contribuer à façonner le comportement des conseils d'administration, qu'il s'agisse d'actionnaires de sociétés cotées en bourse ou d'associés de fonds de capital-investissement. Ainsi, **une stratégie d'engagement auprès des entreprises sur la Transition Juste** pourrait : aider à définir certains éléments structurants, en exposant les attentes des investisseurs envers les entreprises à partir de documents tels que les lignes directrices de l'OIT pour une Transition Juste ; promouvoir la divulgation climatique en utilisant le cadre du groupe de travail sur la divulgation financière liée au climat (TCFD) et en l'étendant pour inclure la dimension sociale ; améliorer les pratiques des investisseurs sur la dimension sociale de la transition par le dialogue avec le management, ainsi que par des résolutions d'actionnaires.

Avec la COP26 prévue en novembre à Glasgow, **2021 sera une année charnière pour accélérer les efforts internationaux visant à lutter contre le changement climatique**. Néanmoins, ce sera également une année pour promouvoir une reprise sociale, alors que les gouvernements du monde entier continuent de lutter contre la pandémie de Covid-19. Dans cette optique, *Finance for Tomorrow* s'engage à contribuer à une transition juste et inclusive, en s'appuyant sur le leadership et la capacité d'innovation de la Place de Paris.



FINANCEFORTOMORROW.COM

Ce document a été réalisé dans le cadre de la Taskforce Transition Juste et solidaire sous le pilotage de Jean-Jacques Barberis, Vice-Président de *Finance for Tomorrow*, Directeur du Coverage Institutionnel et Corporate et membre du comité exécutif d'Amundi et Anne-Claire Roux, Directrice générale de *Finance for Tomorrow*, avec l'appui de Joan Elbaz et Théophile Pouget-Abadie, Chargés d'affaires solutions investissement chez Amundi et Pierre-Alix Binet, Responsable des programmes et du développement chez *Finance for Tomorrow*.



Observatoire  
de la responsabilité  
sociale  
des entreprises

Ce document a été réalisé en collaboration avec l'ORSE – l'Observatoire de la responsabilité sociale des entreprises, organisation multi-parties prenantes qui accompagne les stratégies RSE dans les entreprises, avec l'appui de Michel Laviale, Président du club finance de l'Orse et Jérôme Courcier, Expert RSE et finance durable.

## **FINANCE FOR TOMORROW**

*Finance for Tomorrow* est la branche de Paris EUROPLACE lancée en juin 2017 pour faire de la finance verte et durable un élément moteur du développement de la Place de Paris et la positionner en centre financier de référence sur ces enjeux. Les près de 80 membres et observateurs de *Finance for Tomorrow* s'engagent dans une charte commune à contribuer à réorienter les flux financiers vers une économie bas-carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU. *Finance for Tomorrow* est présidée par Thierry Déau, Président Directeur général et fondateur de Meridiam.

## **CONTACT**

Pierre-Alix Binet

Responsable des programmes et du développement

pa.binet@financefortomorrow.com